

Appel à communication :
Une protection de la nature et de l'environnement à la française (XIXe – XXe siècles) ?
Paris, 24-25 Septembre 2010

Organisé conjointement par l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE), l'Université de Paris-Sud et l'École doctorale d'histoire moderne et contemporaine de Paris-Sorbonne

L'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (PNE) en France fait l'objet, depuis une trentaine d'années, d'investigations nombreuses, par exemple sur l'existence ou non d'une politique de la PNE ou d'éléments en tenant lieu avant la constitution du ministère de l'environnement en 1971, sur la création des parcs naturels, sur les associations de protection de l'environnement et ce qui les distingue ou non des mouvements écologistes, sur l'émergence du droit de l'environnement et sa place actuelle dans la hiérarchie des normes, etc. Ces travaux restent cependant souvent dispersés entre les différentes disciplines des sciences humaines, et rien d'équivalent aux actes fondateurs du colloque de Florac de 1985, sur *Protection de la Nature, histoire et idéologie* n'a permis depuis un tel rapprochement explicite. Or, le réveil écologique récent de la société française, tout comme la prise en compte des impératifs environnementaux par les sphères marchandes et politiques, demandent une mise en perspective historique qui permettrait sans doute de mieux les comprendre.

Un tel questionnement soulève en effet de nombreuses interrogations transdisciplinaires offrant un regard nouveau sur les tendances actuelles :

- Quelles sont les particularités – si elles existent – du rapport de la société française à la nature et à l'environnement à l'époque contemporaine ? Comment expliquent-elles l'émergence d'une "société vert pâle" dans la France de l'après-guerre (Michael Bess) ?
- Dans quelle mesure la France s'est-elle inspirée de concepts, de doctrines et d'expériences étrangères pour mettre en place ses politiques de protection de la nature et de l'environnement ?
- Qu'en est-il du prétendu retard français en la matière, notamment par rapport à nos voisins britanniques ou allemands ?
- Quelle place l'approche française, si elle existe, a-t-elle tenu ou tient-elle encore dans les politiques européennes de PNE ?
- Quels ont été et qui sont aujourd'hui les acteurs de la PNE en France (État, associations, ONG, collectivités locales, entreprises privées, citoyens, etc.) ? Quels ont été leurs rôles respectifs et dans quelle mesure ont-ils pu influencer la législation et l'opinion ?

Ces questionnements, non exhaustifs, seront aussi un moyen de commémorer les différents anniversaires propres à la PNE en France : ceux des lois de 1930 sur les sites et de 1960 sur les parcs nationaux, des Cent mesures de 1970 ; ils pourront aussi donner l'occasion de replacer les efforts français dans l'objectif de biodiversité 2010 du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de l'Union européenne.

Les propositions de communication (1 page maximum) sont à envoyer conjointement, accompagnées d'un CV, à Charles-François Mathis (Université Paris-Sorbonne, charles-francois.mathis@paris-sorbonne.fr) et à Jean-François Mouhot (Université de Birmingham, j.mouhot@bham.ac.uk), avant le vendredi 29 janvier 2010.